



Les Moyens de s'Impliquer dans la Vie Scolaire de son Enfant au collège

Objectif

S'impliquer dans la vie scolaire de son enfant, c'est l'accompagner dans son parcours, renforcer son estime de soi et l'encourager. Cela permet également de tisser des liens solides avec les enseignants et de participer à la construction d'un cadre éducatif stimulant et bienveillant pour tous les élèves. Voici différents choix pour bien s'impliquer.

Pourquoi spécifiquement au collège ?

- Parce que c'est une période de changement majeur pour votre enfant
- Parce que c'est la complexe période de l'adolescence
- Parce que beaucoup de parents se désengagent du suivi de leur enfant à ce moment là : 53% des parents d'élèves du premier degré votent aux élections de parents d'élèves, alors qu'ils ne sont plus que 21% dans le second degré.

Participer aux réunions d'informations et aux rencontres individuelles

- **Engagement** : 1 heure par trimestre pour les réunions collectives et les rencontres individuelles avec le professeur principal.

Pourquoi ? Participer à ces réunions permet de :

- Montrer à votre enfant et à ses camarades, **l'importance que vous accordez à leur futur orientation.**
- **Rester informé sur les progrès** de votre enfant et sur la dynamique de sa classe.
- **Avantages** : Vous renforcez le lien avec les enseignants et soutenez la motivation de votre enfant en lui montrant que vous suivez son évolution.

Être jury pour les soutenances de stages en 3ème

- **Engagement** : 2 à 3 heures pour participer aux soutenances de stages des élèves de 3ème.

Pourquoi ? En participant aux soutenances de stages, vous :

- **Apportez un regard extérieur (ni parent, ni professeur)** et encouragez les élèves dans leurs premiers contacts avec le monde professionnel, quelle que soit la manière dont s'est déroulée cette première expérience.
- **Montrez à votre enfant l'intérêt que vous portez à sa future orientation** et à ses camarades.
- **Apportez aux professeurs intervenants dans le jury un retour d'expérience opérationnel** dont nombre d'eux sont dépourvus, et leur montrez que les parents d'élèves sont à leurs cotés.
- **Avantages** : Cette participation est un moyen concret de soutenir la formation des élèves et de valoriser leurs efforts.

S'engager avec une association de parents d'élèves

- **Engagement** : Représenter les parents au conseil de classe, environ 3 heures par trimestre.

Pourquoi ? En devenant représentant des parents d'élèves, vous :

- **Contribuez activement à l'amélioration de la vie scolaire** de votre enfant et de ses camarades.
- **Participez aux discussions sur les projets de la classe** et apportez le point de vue des parents.
- **Avantages** : Cette implication vous permet d'influencer la qualité de l'enseignement et de créer un climat de collaboration entre parents, enseignants, et élèves.

Être tête de liste pour les parents d'élèves

- **Engagement** : Participation aux conseils de classe, de discipline, et aux conseils d'administration du collège (volumétrie variable selon votre investissement personnel). Interfaces ponctuelles avec des enseignants et parents d'élèves au fil de l'année.

Pourquoi ? En prenant un rôle de tête de liste, vous :

- **Contribuez à la vie et à l'organisation de l'établissement** dans son ensemble.
- **Défendez les intérêts des élèves et des familles** lors des prises de décisions importantes.
- **Avantages** : Cette responsabilité vous donne l'opportunité d'agir au coeur de sujets cruciaux pour l'établissement et de soutenir un environnement d'apprentissage de qualité pour tous.